



Sous-préfecture de BELLEY
Bureau de la communication interministérielle

Bourg-en-Bresse, le 29 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transfert du greffe des associations Loi 1901 à la Sous-Préfecture de BELLEY

A compter du 3 avril 2018, la Sous-Préfecture de BELLEY prendra en charge l'ensemble de l'activité du greffe des associations Loi 1901 du département de l'Ain.

Le greffe des associations Loi 1901 porte sur les étapes administratives de la vie des associations, notamment la création, les modifications statutaires, la dissolution, la reconnaissance d'utilité publique.

Les démarches s'effectueront à l'adresse suivante :

Sous-préfecture de BELLEY
Service des associations
24 rue des Barons – BP149
01306 BELLEY

Téléphone: 04 79 87 87 45
04 79 81 74 19
04 79 81 74 26

Courriel: pref-associations@ain.gouv.fr

Accueil du public les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00

Toutes les formalités administratives concernant les associations Loi 1901 peuvent également s'effectuer par internet sur le site www.service-public-asso.fr

La DDCS de l'Ain reste compétente pour animer le réseau d'accueil et d'information des associations et pour traiter les dossiers liés à la vie associative.



pref-communication@ain.gouv.fr

Marie CHAPARD04 74 32 78 33
Claire DECRAUX04 74 32 78 66
Rosalie FEURTET04 74 32 59 44

